

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de Conseillers en exercice : 33  Présents : 24  Votants : 24</p>	<p><b>Séance du 6 septembre 2023 à 19h00</b></p> <p>Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.</p>
<p>Délibération :  <b>N° DEL_2023_082</b></p> <p>OBJET :  SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES  2023</p>	<p><b>Date de convocation : 30 août 2023</b></p> <p><b>Étaient présents</b>  M. Vincent BONY, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Pascale FOURNIER, Mme Isabelle CHAUVE, M. Thierry ALVAREZ, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, M. Frédéric MARINELLI</p> <p><b>Était absent</b>  Mme Nadia MEBARKI</p> <p><b>Ont donné pouvoir</b>  Caroline BENOUMELAZ (pouvoir à Vincent BONY)  Fatiha BOUZAGHAR (pouvoir à Marlène ESTEVEZ)  Joséphine CALTAGIRONE (pouvoir à Katy BORREGO)  Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO)  Jean-Pierre GRANATA (pouvoir à Nasira DEBBAH)  Jean-Louis VALENTE (pouvoir à Damien LEFORT)  Fanny LASSABLIERE (pouvoir à Séverine REYNAUD)  Cendrine BARLET (pouvoir à Anne-Marie GAUDENCIO)</p>
	<p><b>Secrétaire de séance</b> : M. Julien CHANELIERE</p>

**Rappel et référence(s) :**

Vu la délibération n° DEL-2023-025 du 23 mars 2023 relative à l'attribution de subventions aux associations

**Contenu :**

En complément des subventions déjà accordées en milieu d'année, il convient d'examiner les demandes de subventions de deux structures :

**ACR FOOTBALL**

L'association sollicite une subvention exceptionnelle pour l'accompagnement à l'organisation ACR Cup pour les frais d'hébergement et d'avion des équipes participantes.  
Il est proposé de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 4 875,64 € .

**ESPERANCE DE RIVE DE GIER**

L'association sollicite une subvention exceptionnelle pour une participation au déplacement de l'équipe FSGT de gymnastique des 30/06-1 et 2/07/2023.  
Il est proposé de lui attribuer une subvention exceptionnelle de 800,00 € .

**Point financier:**

Imputation budgétaire: .....4ASS-65-025-6574  
Montant total: .....5 675,64 €

**Proposition:**

Il est proposé au conseil municipal :  
•d'approuver l'attribution des subventions exceptionnelles aux structures précitées.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2023.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.**

**Ne participant pas : 8**

**Nasira DEBBAH, Séverine REYNAUD, Jean-Pierre GRANATA, Jean-Louis FONTBONNE, Anne-Marie GAUDENCIO, Frédéric MARINELLI, Fanny LASSABLIERE, Cendrine BARLET**

**Le Maire,  
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,  
Vincent BONY**

**Le secrétaire de séance  
Julien CHANELIERE**

Envoyé en préfecture le 13/09/2023  
Reçu en préfecture le 13/09/2023  
Publié le  
ID : 042-214201865-20230906-DEL\_2023\_082-DE

